



2026 Normes de qualification - Mise en contexte :

1. Pour la sélection des marqueurs, nous avons commencé par relever tous les totaux des athlètes ayant compétitionné à la fin 2025, au début 2025 et en 2024. Il a été nécessaire de prendre deux années de données afin d'avoir un échantillon représentatif de chaque catégorie.
2. Ensuite, nous avons fait la moyenne des totaux de chaque catégorie.
3. Pour continuer, nous avons calculé l'écart type avec chacune des moyennes calculées précédemment.
4. Étant donné que les athlètes juniors et jeunesses sont inclus dans les listes de classification de l'IWF, nous avons déterminé qu'il était nécessaire de retirer les totaux les plus bas, dans le but d'avoir une meilleure représentation des athlètes seniors. Pour ce faire, nous avons appliqué un interval de confiance sur chaque catégorie. En d'autres termes, nous avons retiré tous les totaux équivalents à [la moyenne - l'écart type].
5. Nous avons ensuite recalculé l'écart type et la moyenne de chaque catégorie après avoir retiré les totaux les plus bas.
6. Pour utiliser la loi normale, donc pour obtenir les totaux représentatifs de chaque catégorie, nous avons besoin de l'écart type et de la moyenne des totaux de chaque catégorie. Alors, pour les catégories existantes, nous avons directement pu utiliser les totaux effectués par les athlètes en 2024 ou 2025. Par contre, pour les catégories complètement nouvelles, nous avons du ajuster les moyennes et les écarts types en fonction des catégories déjà existantes.
7. Pour ajuster les moyennes et écarts types en fonction des nouvelles catégories, nous avons utilisé un produit croisé avec la nouvelle catégorie en question et deux anciennes catégories, soit celle directement au dessus et celle directement en dessous. Plus précisément, nous avons fait un produit croisé avec la nouvelle catégorie et celle directement en dessous afin de trouver le total moyen de cette nouvelle catégorie, ajusté en fonction de la catégorie d'en dessous. Nous avons ensuite refais cet exercice avec la catégorie du dessus. Nous avons donc obtenu deux totaux moyens pour la catégorie. Par la suite, nous avons fait la moyenne de ces deux résultats, ce qui nous a donné le total moyen de la nouvelle catégorie. Par la suite, pour obtenir les écarts types des nouvelles catégories, nous avons pris l'écart type de la catégorie directement au dessus et celui de la catégorie directement au dessous et nous avons fait la moyenne de ces deux écarts types.
8. Une fois que nous avons trouvé l'ensemble des totaux moyens et des écarts types pour chacune des catégories et de chaque tranche d'année, nous avons pu appliquer la loi normale.
9. Cela nous a permis d'obtenir un total représentatif pour chacune des catégories (soit un marqueur). Pour obtenir ce marqueur, nous avons utilisé, dans la loi normale, le 95eme

percentile. (Nous avons choisi le 95 percentile, car ça donne un total compétitif dans chacune des catégories, un athlète qui fait 100% du marqueur est relativement près des podiums. Par contre, si on voulait des marqueurs plus bas ou plus haut, les percentiles pourraient être ajustés à 92 ou 98, par exemple). (Pour plus d'informations concernant la loi normale, voir la feuille explicative à la fin du document)

10. Il est important de mentionner que nous avons appliqué la loi normale à chaque catégorie et à chaque tranche d'année. Alors, pour, par exemple, les 57 kg, nous avons trouvé un total représentatif en fonction des totaux de 2024, de début 2025 et de fin 2025. Nous avons donc 3 marqueurs (totaux représentatifs) pour chacune des nouvelles catégories. Alors, afin d'obtenir un seul marqueur final, nous avons fait la moyenne des trois marqueurs trouvés précédemment.